



SYNTHESE DE L'ENQUETE 2015 INSERTION DES DIPLOMES

Nous tenons à adresser un grand merci aux jeunes diplômé(e)s des promotions 2014, 2013, 2012 et 2011 qui ont répondu à l'enquête de cette année 2015. Cette enquête annuelle est basée sur la trame fournie par la Conférence des Grandes Écoles et est réalisée en partenariat entre l'ENSIIE et l'A3IE (Association des diplômés de l'école).

La plupart des indicateurs mesurés dans cette synthèse sont en progression linéaire par rapport aux autres années, signe que la page des années 2009/2010 semble définitivement tournée, que le marché de l'emploi à la sortie de l'école s'est remis de ces années difficiles.

Pour les 4 promotions participantes, les taux de participations bruts sont les suivants :

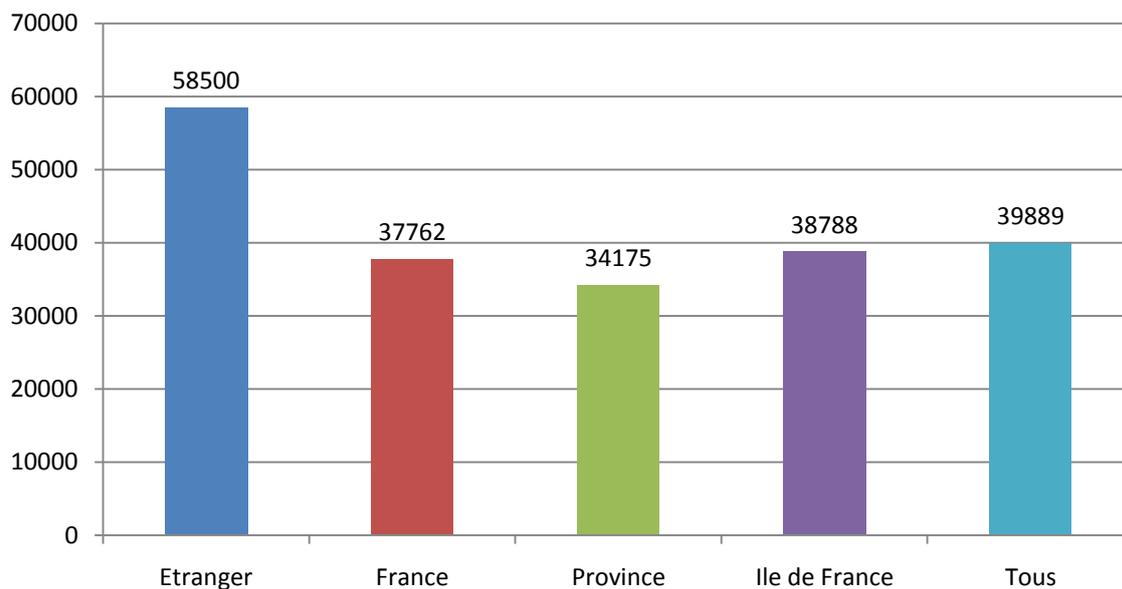
Promotion	Nbre. de diplômés (au moment de l'enquête pour la promo 2014)	Nombre. de réponses
2011	126	72
2012	109	
2013	96	
2014	70	59

Dans la première partie de cette analyse, nous nous concentrerons sur la promotion 2014.



LES SALAIRES

Salaire moyen Annuel Primes incluses en €

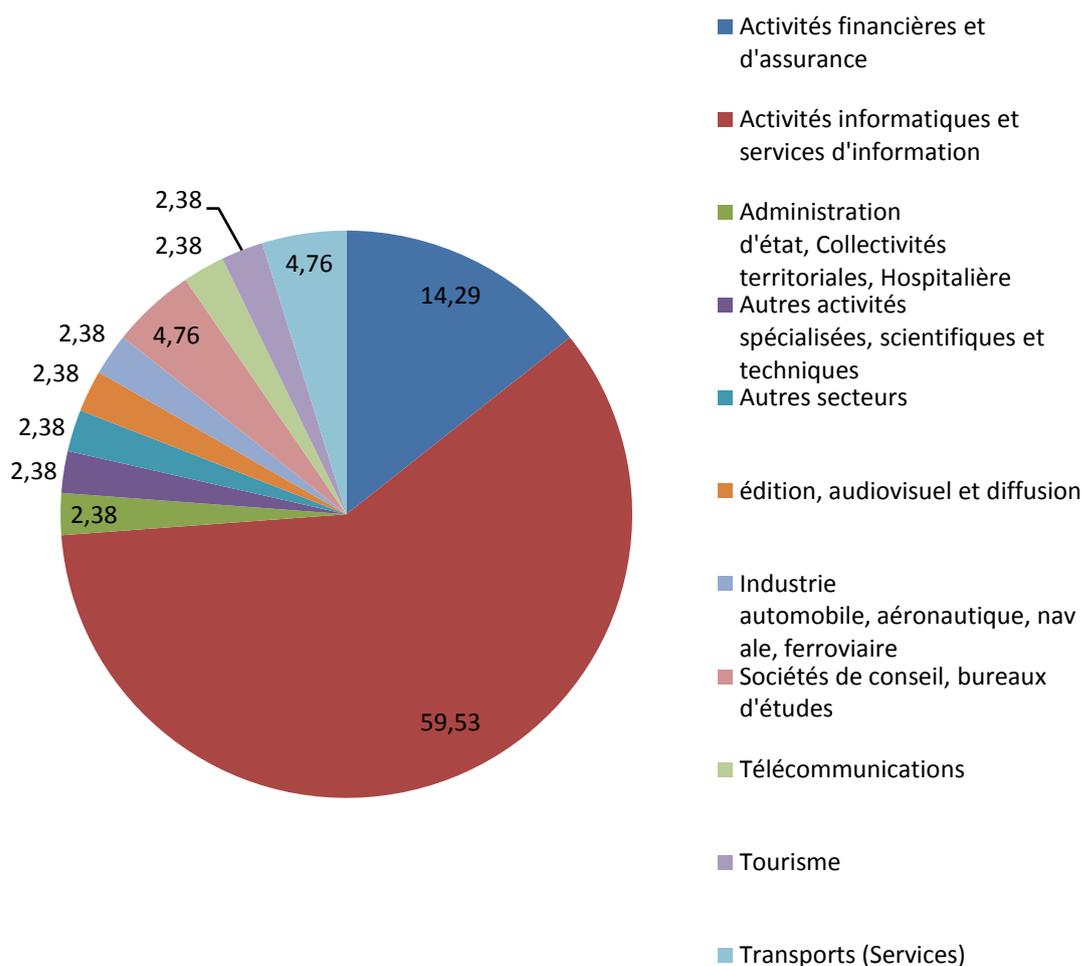


Le salaire moyen à la sortie de l'école est aujourd'hui d'environ 39,89 K€. Pour les dernières années les chiffres étaient de 39,34 K€ en 2014, 38,2 K€ en 2013, 37,7 k€ en 2012, 37 k€ en 2010 et 36,2 k€ en 2009. La progression constante des salaires d'embauche se confirme.

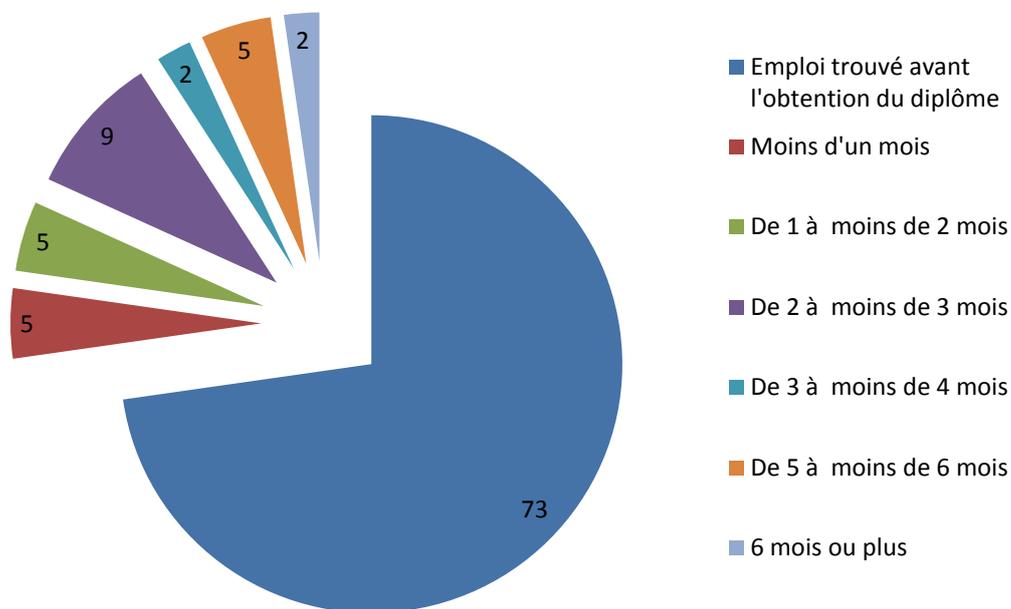


SECTEUR ACTIVITE FINALE

Sans surprise, une grande majorité des jeunes issus de l'école travaillent dans les technologies de l'information. Viennent ensuite le secteur Banque/Finance/Assurances et les sociétés de conseil. On note une légère progression cette année dans le secteur des services dans le Transport.



DUREE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI



Comme déjà vu lors des enquêtes précédentes, plus de 70 % des jeunes diplômés ont déjà un contrat en poche avant leur sortie de l'école, et près de 85% dans les 3 mois en moyenne, signe que le diplôme d'ingénieur ENSIIE est très largement reconnu par les entreprises.

Cependant tous les ingénieurs ENSIIE ne démarrent pas leur activité professionnelle immédiatement après avoir obtenu leur diplôme. Une petite partie continue leurs études ou se lancent dans une thèse.

LIEU DE TRAVAIL

On note une petite remontée du nombre des diplômés sortants qui choisissent de s'expatrier. Majoritairement, ils restent sur la région parisienne.

LES CONTRATS

Quasiment tous les diplômés en poste en France ont signé un CDI.